

# BAYEUX (*Calvados*)

## Hôtel de Rubercy

### Croisée et châssis

*Début du XVIII<sup>e</sup> s.*



L'hôtel de Rubercy présente la particularité de ne plus être habité depuis les années 1950. Il conserve ainsi nombre de ses dispositions d'origine et constitue un témoin remarquable à bien des égards. Édifié pour l'essentiel au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il préserve dans ses deux ailes ajoutées à la fin du règne de Louis XIV une croisée et quelques châssis contemporains de leur édification qui seront étudiés ici. Dans le logis de la Renaissance, on peut également observer une grande croisée des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle qui était fermée par des contrevents brisés, malheureusement éliminés depuis longtemps. Elle a fait l'objet d'une étude séparée (étude n°14037). Au-delà de ces vestiges, au cœur de notre sujet, nous donnerons quelques indications sur les vantaux de porte qui peuvent être mis en corrélation avec les croisées du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi sur ses éniématiques enduits.

#### 1 / L'édifice

L'hôtel de Rubercy est traditionnellement daté de la fin du Moyen Âge, sans plus de précision. Comme nombre de ces édifices construits à l'intérieur des remparts médiévaux de la ville, ses caves montrent des transformations qui laissent supposer une construction antérieure. L'analyse de ses caractéristiques architecturales permet heureusement d'affiner la période d'édification de son grand logis. Dans ses trois niveaux sous comble, il ne reste guère de témoins de la Renaissance, le logis ayant été réaménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle. On y observe malgré tout des vestiges importants d'une cheminée décorée de losanges et de consoles typiques de la première Renaissance (fig. 2.4 et 2.5). La pièce maîtresse de ce logis est évidemment sa tour d'escalier surmontée d'un petit cabinet probablement destiné à l'étude (fig. E.1 et 1.1). Implantée au milieu de la façade antérieure, elle claironne haut et fort dans la ville la réussite de son propriétaire. Si impressionnante soit-elle, cette tour n'est pas unique à Bayeux où le modèle, abandonné ailleurs au profit de l'escalier intérieur rampe sur rampe plus conforme aux modèles ultramontains, a connu un franc succès. L'hôtel du Croissant témoigne encore d'une tour réalisée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais avec un escalier rampe sur rampe (fig. E.2), et l'hôtel du Gouverneur d'une tour remaniée dans ses parties hautes au début du siècle suivant. A Rubercy, elle conserve une authenticité remarquable, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Son cabinet est fermé par sa porte d'origine à plis de serviette en accolade et chauffé par une cheminée simplement moulurée dans le style du gothique flamboyant (fig. 2.2 et 2.3). On y accède par un escalier en vis des plus réduits. Cette pièce sommitale est éclairée par trois fenêtres couvertes d'un larmier de tradition médiévale, mais leur embrasure extérieure moulurée de doucines et de talons séparés par des filets, l'ensemble se retournant à l'équerre à la base des piédroits, s'en affranchit déjà et affiche son appartenance à la Renaissance (fig. 2.1). Les châssis de ces fenêtres fermaient en feuillure de maçonnerie et ne possédaient pas encore de bâti dormant. Au vu de tous ces éléments, ce logis pourrait dater des années 1520.

Fig. E.1. L'hôtel de Rubercy au début du XX<sup>e</sup> siècle (carte postale)  
Collection de l'auteur



Il ne semble guère avoir bénéficié de travaux avant l'ajout de deux ailes méridionales au début du XVIIIe siècle, l'une d'elle ouvrant sur la rue par un porche dans le style du Grand Siècle (fig. 3.2). Sa baie en plein cintre, au fond d'une embrasure concave, s'inscrit dans un décor de bossages continus en table couronné par une corniche soutenue par quatre consoles. Charles Augustin d'Aviler en donne le modèle dès 1691 dans son *Cours d'architecture* (fig. E.3)<sup>1</sup>. On connaît le succès de ce manuel, plus pratique que théorique, qui a fait l'objet de plusieurs refontes et rééditions au XVIIIe siècle et dont les dessins ont été repris largement par les architectes locaux. L'architecture de cet édifice est restée peu ou prou dans cette configuration jusqu'à aujourd'hui. Le XVIIIe siècle a cependant transformé ses intérieurs pour le mettre au goût du jour et y aménager des chambres avec alcôve (fig. 4.4), l'habiller de lambris et de parquets assemblés, voire plus tardivement le décorer de papiers peints dont il reste de très beaux vestiges (fig. 4.1 et 4.3).

#### Les enduits

La préservation de cet ensemble, figé depuis plusieurs décennies, a permis de conserver les enduits d'origine des deux ailes ajoutées au début du XVIIIe siècle (fig. 3.3 et 3.4) et des traces plus lacunaires d'enduits à faux-joints sur la tour (fig. 3.5). Il est intéressant de documenter les premiers pour les comparer aux enduits dits « à la mignonnette », traditionnels à Bayeux et dans son environnement proche, dont l'aspect coloré rehausse les modénatures en pierre blonde de la région (fig. E.4)<sup>2</sup>. La mignonnette est aujourd'hui un gravillon roulé d'environ 6 à 12 mm. Il est bien difficile d'observer des enduits du XVIIIe siècle utilisant cette technique et de les dater avec assurance. La figure E.4 en montre un fragment oublié, peut-être d'origine, sur l'ancien séminaire de Bayeux construit à la fin du XVIIe siècle. Son observation semble indiquer que la mignonnette est collée sur une couche de mortier frais et qu'elle n'est pas intégrée dans le corps de l'enduit. On peut faire le même constat sur le château de Barbeville édifié au milieu du XVIIIe siècle et sur le logis de l'ancienne abbaye de Longues-sur-Mer. La mignonnette se détache donc par endroits et laisse apparaître le mortier qui la maintient.

Une analyse trop rapide pourrait amener à penser que l'hôtel de Rubercy, au cœur de Bayeux, présente le même type, et ce d'autant plus que les photos du début du siècle dernier semblent bien en révéler (fig. E.1 et 1.1). Sur les façades sur cour des deux ailes et en plusieurs points, ses enduits montrent de larges surfaces d'une belle coloration semblable à la mignonnette. De près, on y décèle des petits gravillons roulés, mais aussi des coquillages et plus curieusement des fragments anguleux de verre verdâtre plus ou moins importants, l'ensemble étant noyé dans un liant à la chaux aérienne pour former un corps d'enduit d'une bonne épaisseur (fig. E.12). Autour des baies, il suit la forme des pierres en panneresse. Ces dernières sont griffées pour assurer le maintien de la couche de finition pelliculaire qui vient mourir sur l'encadrement des ouvertures (fig. 3.3). A l'évidence, la stratigraphie de l'enduit est complète, et son corps composé de granulats colorés n'était aucunement destiné à être vu. Sa couche de finition étant mince et fragile, on peut constater qu'il apparaît en plusieurs endroits plus exposés aux intempéries (fig. 4.5, façade ouest de l'aile est). Il s'agit là d'un témoin exceptionnel de ce type d'enduit.

La tour d'escalier montre quelques fragments de beaux enduits à faux-appareil couvrant aussi bien les maçonneries de moellons que les chaînes d'angle en pierre (fig. 3.5). S'ils sont aujourd'hui très lacunaires, les photos du début du siècle dernier témoignent de leur emprise sur toute la hauteur de la tour (fig. 1.1)<sup>3</sup>. On voit ainsi que son aspect actuel est très éloigné de son, ou de ses états antérieurs. On ne peut en effet préciser s'il s'agit d'un enduit ajouté lors des remaniements du bâtiment au début du XVIIIe siècle, ou de celui d'origine.

Fig. E.2. Bayeux, hôtel du Croissant

photo A. Tiercelin

Fig. E.3. C.-A. d'Aviler, *Cours d'architecture*, réédition de 1738

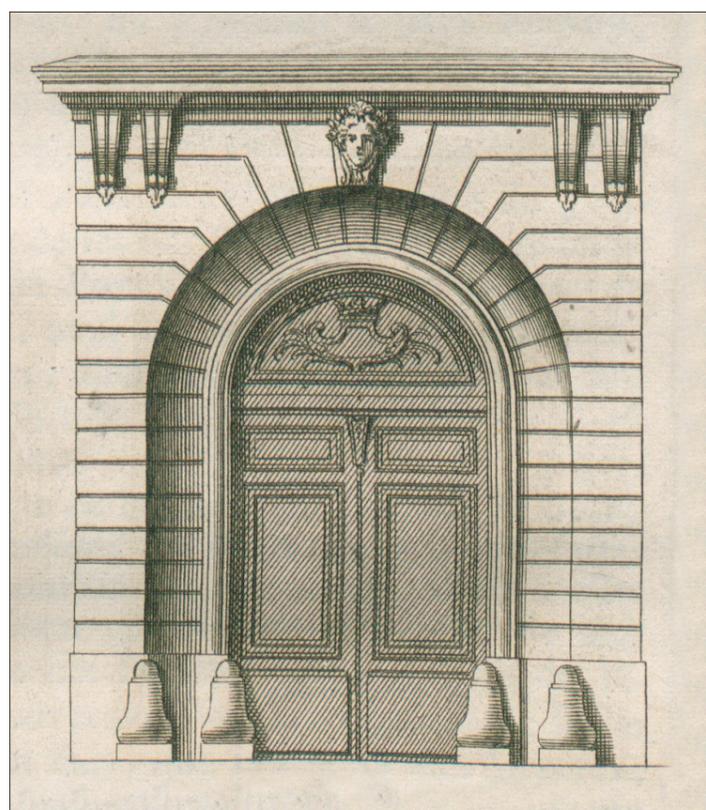
Porte-cochère en niche

Source ETH-Bibliothek Zürich

Fig. E.4. Enduit à la mignonnette

Bayeux, ancien séminaire, fin XVIIe s. (fragment conservé en façade nord)

photo A. Tiercelin



1 C.-A. d'Aviler, *Cours d'architecture qui comprend les ordres de Vignole*, Paris, Langlois, 1691, p. 115.

2 A. et A.-S. Frémy, *Maisons et hôtels particuliers de Bayeux*, Bayeux, Orep, 2021, p. 153.

3 Un autre cliché de 1888 en montre un état antérieur et permet de constater que le portail voisin n'était qu'une clôture de bois (fig. E.11)

## 2 / Les menuiseries

Dans les deux ailes ajoutées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, seule l'aile occidentale conserve une partie de ses menuiseries d'origine, à savoir : une croisée au rez-de-chaussée (fig. 3.1), un châssis au-dessus du portail (fig. 6.6, A), un autre du côté cour (fig. 3.1, à gauche) et un dernier remisé sur place (B). Il donnait lui aussi sur la cour avant son remplacement (fig. 3.1, à droite). Croisée et châssis ont perdu leurs volets intérieurs et leurs organes de fermeture. Ces derniers ont toutefois pu être retrouvés en réemploi sur place. Si toutes ces menuiseries étaient conçues pour recevoir des vitreries mises en plomb, il y a lieu d'étudier séparément la croisée et les châssis dont les techniques sont différentes. De la même période, l'édifice conserve également un grand portail à deux vantaux ouvrant sur la rue et une porte à imposte pour accéder au logis (fig. 8.1 et 8.4).

### 3 / La croisée

#### La menuiserie

##### Le bâti dormant

Il est divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon moulurés d'un tore à listel (ou deux quarts-de-ronds). L'axe de son croisillon est placé à 63 centièmes du bas. Le listel ajouté au tore raccordé à coupe d'onglet est prépondérant à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du suivant en Normandie occidentale. Nous l'avons observé sur les croisées de l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) et sur d'autres exemples de la région. Plus localement, à Bayeux et Caen, les derniers témoins sont en voie d'extinction (fig. E.6 à E.9<sup>4</sup>). Plus tôt dans le siècle, on privilégiait le tore simple raccordé sur une masse carrée, comme à l'hôtel de Campigny à Bayeux (fig. E.5).

En partie basse, sa pièce d'appui a été changée (entures des montants du dormant). Son profil en quart-de-rond est conforme, mais il est trop saillant et il lui manque un filet pour raccorder le listel du meneau<sup>5</sup>. Comme à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux, la pièce est posée en avant d'un relevé en pierre qui assure l'étanchéité à l'eau (fig. 5.4 et 5.5). Cette façon de faire est utilisée en Normandie durant toute la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, avant de céder la place à l'appui doté d'un rejingot qui est employé dès 1730 au château de Magny-en-Bessin (étude n°14018).

##### Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées selon les usages du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Ils sont installés sur le bâti dormant par l'intermédiaire d'un recouvrement à simple feuillure (fig. 5.2 et 5.4) et ne possèdent pas de jet d'eau en partie basse pour améliorer leur étanchéité (fig. 5.4). Toutes ces façons de faire restent traditionnelles et ancrées dans le XVII<sup>e</sup> siècle. Elles étaient d'ailleurs encore utilisées à la fin du siècle à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux.

##### Les volets

Les volets n'ont pas été conservés, mais la conception de la croisée permet d'indiquer qu'il y en avait six, soit un par vitrerie, et qu'ils étaient installés classiquement à recouvrement sur les vantaux vitrés.



Fig. E.5. Bayeux, hôtel de Campigny  
(1<sup>er</sup> quart du XVII<sup>e</sup> s.)  
Photo A. Tiercelin

## La serrurerie

##### Les organes de rotation

La rotation des volets et des vantaux vitrés était assurée par des fiches à trois nœuds à broche rivée (45 mm par 12 mm) (fig. 6.4).

##### Les organes de fermeture

Les systèmes ont été modifiés, mais les vantaux vitrés fermaient par des targettes dont on devine la forme ovale de leur platine sous la peinture (fig. 6.1 et 6.3). Les mêmes targettes devaient fermer les volets dont seul l'emplacement de leur gâche subsiste. On retrouve heureusement sur place quelques targettes dont la forme correspond aux empreintes (fig. 6.2 et 6.5). Leur axe vertical est percé de deux trous selon une pratique courante sur ce type de platine.

## La vitrerie

Les vitreries des vantaux du haut étaient un peu plus élevées que les autres (plus 25 mm). Les vantaux sont divisés sur leur hauteur par une seule vergette. Leur vitrerie était donc composée de pièces géométriques régulières dont les plombs d'assemblage se recoupaient pour leur assurer une bonne rigidité, de type losanges ou autres. Nous verrons avec l'étude de l'imposte de la porte d'entrée que la multiplication de ses vergettes indique plutôt une composition de pièces rectangulaires, à l'instar du modèle subsistant à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (fig. E.10).

4 Les trois premières sont conçues pour recevoir des vitreries mises en plomb. Sur E.6 et E.8, les petits-bois ont été ajoutés pour les doter de petits carreaux.

5 Pour un exemple, voir la coupe verticale (plan n°5) de l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001).

6 Ancien presbytère de Laize-la-Ville en 1701 (étude n°14008), ancienne abbaye de St-Pierre-sur-Dives dans les années 1720 (étude n°14002), château d'Eterville en 1734 (étude n°14034), abbaye de Juaye-Mondaye en 1738 (étude n°14022) et château de Barbeville au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

7 La dégradation des assemblages permet de mesurer que les tenons du vantail inférieur n'ont pas plus de 30 mm de longueur.



Fig. E.6. Caen, 12 rue Caponière (2007 – croisée détruite)  
Photo A. Tiercelin



Fig. E.7. Bayeux, 7 rue de la Juridiction (2014)  
Photo A. Tiercelin



Fig. E.8. Caen, 11 rue Bicoquet (2007 – croisée détruite)  
Photo A. Tiercelin



Fig. E.9. Bayeux, hôtel de Marguerie (2014 – croisée détruite)  
Photo A. Tiercelin

## 4 / Les châssis

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

On observe sur ce bâti dormant un changement de technique. En effet, son vantail vitré n'est plus monté à recouvrement, mais vient s'aligner sur son nu intérieur (fig. 7.1 et 7.5). Il possède ainsi une contre-noix sur son montant droit (côté fiches) pour améliorer l'étanchéité du vantail vitré (fig. 7.3). Cette technique nouvelle qui révolutionnera les croisées au XVIII<sup>e</sup> siècle était utilisée dès la fin du siècle précédent à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002). Le bâti a conservé sa pièce d'appui qui montre à l'extérieur un petit filet, confirmant en cela le modèle d'origine changé sur la croisée (fig. 7.3). Comme cette dernière, elle est montée au-devant d'un relevé en pierre.

#### Le vantail vitré

Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, lequel est divisé sur sa hauteur par une traverse intermédiaire délimitant deux compartiments vitrés inégaux, celui du dessous étant moins élevé (les petits-bois sur les fig. 7.1 et 7.2 sont des ajouts). Son montant droit reçoit une noix pour se raccorder au bâti dormant. En partie basse, et au contraire de la croisée, il est pourvu d'un jet d'eau peu profond en talon (fig. 7.2 et 7.3), mais plus efficace que celui symbolique en quart-de-rond utilisé à Saint-Pierre-sur-Dives. A l'Hôtel-Dieu de Bayeux, les vantaux n'en possédaient pas.

#### Les volets

Les volets n'ont pas été conservés. Du fait de la conception adoptée sur le vantail vitré, on s'attendrait à voir des volets ferrés sur le bâti dormant. Il n'en est rien et ils restent montés à recouvrement sur le vantail, comme le montre la conservation des fiches à gond (fig. 7.4 et 7.6).

### La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré est assurée par des fiches à cinq nœuds à broche rivée (trois nœuds sur la croisée) et celle des volets l'était par des fiches à gond permettant leur démontage (fig. 7.4 et 7.6).

#### Les organes de fermeture

Ils n'ont pas été conservés et seule une empreinte sous la peinture témoigne de l'utilisation d'une targette sur platine ovale reперсée de deux trous (fig. 7.7). On notera toutefois que sa largeur d'environ 60 mm est bien supérieure à celle de la croisée. Les volets fermaient eux aussi par des targettes dont il ne reste que l'emplacement de leur gâche.

### La vitrerie

Les traces de fixation des vitreries sont ténues et parfois incertaines (plan n°4), mais il devait y avoir deux vergettes par compartiment. L'écart entre les deux vergettes du haut est de 227 mm, soit plus ou moins la cote relevée sur la croisée (plan n°1).

## 5 / Les portes

#### La porte de la rue

Elle est composée d'un tympan en plein-cintre et de deux vantaux égaux (fig. 8.1). Chacun de ces éléments est réalisé à partir d'un bâti garni de panneaux arasés à l'extérieur (fig. 8.2). Les seuls reliefs sont donnés par une moulure ajoutée à la base du tympan et les panneaux, dits « parquets d'assemblage », boulonnés en bas des vantaux pour être réparés si nécessaire.

#### La porte du logis

Elle est composée d'un bâti indépendant formant imposte et de deux vantaux égaux (fig. 8.4). Les petits-bois de l'imposte sont des ajouts modernes (fig. 8.7). On décèle à l'intérieur de celle-ci la trace de quatre vergettes espacées d'environ 130 mm dans chacun de ses compartiments (fig. 8.5). Cet espacement régulier pourrait correspondre à des vitreries mises en plomb faites de pièces rectangulaires, très communes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et employées à l'ancien Hôtel-Dieu (fig. E.10). Elles nécessitaient en effet une vergette à chaque rang pour pallier tout affaissement.



Fig. E.10. Bayeux, ancien Hôtel-Dieu, imposte de porte intérieure  
Photo A. Tiercelin



Fig. E.11. L'hôtel de Rubercy en 1888  
Photo A.-N. Normand  
Source Ministère de la Culture



Fig. E.12. Enduit de l'aile ouest de l'hôtel de Rubercy  
- corps d'enduit (à gauche)  
- couche de finition (en bas, au milieu)  
- tessons de verre (à droite)

## 6 / Datation

Au terme de cette étude, on mesure que les vestiges de châssis de fenêtre de l'hôtel de Rubercy présentent des conceptions et des caractéristiques très différentes. La croisée conserve des ouvrants à recouvrement, comme on les a faits tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que les châssis montrent des vantaux vitrés plus modernes, affleurés au nu intérieur du bâti dormant et avec une noix d'étanchéité. La première ne possède pas de jet d'eau et les seconds en ont un. Leurs fiches et leurs targettes ne sont pas les mêmes. Hormis la position de son croisillon, la croisée n'est guère différente de celles de l'ancien Hôtel-Dieu édifié à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Si les châssis présentent une conception plus moderne, ils conservent néanmoins des assemblages non traversés, des volets à recouvrement et des vitreries mises en plomb dont l'usage a rapidement été abandonné en Normandie au profit de petits carreaux. La proximité des grandes verreries de Normandie orientale a sans aucun doute favorisé une transition rapide.

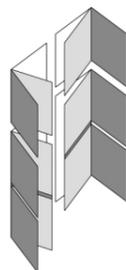
A l'évidence, ces menuiseries n'ont pas été réalisées par la même main. Au vu des seules techniques mises en œuvre, on pourrait les penser de deux époques différentes mais très rapprochées, plus précisément de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du suivant. Il peut aussi y avoir un réemploi d'une croisée en parfait état, cette démarche écoresponsable avant l'heure étant monnaie courante avant la révolution industrielle. La cheminée du salon du premier étage (fig. 4.1), dont les lambris intègrent un accès à l'aile longeant la rue, montre déjà les inflexions du style Régence. On peut donc dater les châssis de fenêtre et les deux ailes méridionales du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Situation



### Typologie (croisée)

Type 4.MM.T.



### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Edifice
- Planche n°3 : Edifice
- Planche n°4 : Edifice
- Planche n°5 : Croisée
- Planche n°6 : Croisée et châssis
- Planche n°7 : Châssis
- Planche n°8 : Portes
- Plan n°1 : Croisée / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Croisée / sections horizontales
- Plan n°3 : Croisée / sections verticales
- Plan n°4 : Châssis / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°5 : Châssis / sections horizontale et verticale
- Plan n°6 : Croisée et châssis / serrurerie



Fig. 1.1. Hôtel au début du XXe siècle (cliché Levaltier. Source A. D. Calvados)



Fig. 1.2. Hôtel vu depuis la rue Franche



Fig. 1.3. Façade sud

<p>BAYEUX (Calvados)</p>	<p>Planche n°1 - Edifice</p>		
<p>Hôtel de Rubercy</p>	<p>A. TIERCELIN</p>	<p>2023</p>	<p>Etude n°14035</p>



Fig. 2.1. Croisée de la tour d'escalier



Fig. 2.2. Cabinet de la tour d'escalier



Fig. 2.3. Porte à plis de serviette



Fig. 2.4. Cheminée du rez-de-chaussée



Fig. 2.5. Cheminée du rez-de-chaussée

BAYEUX (Calvados)	Planche n°2 - Edifice		
Hôtel de Rubercy	A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



Fig. 3.1. Aile ouest (façade est)

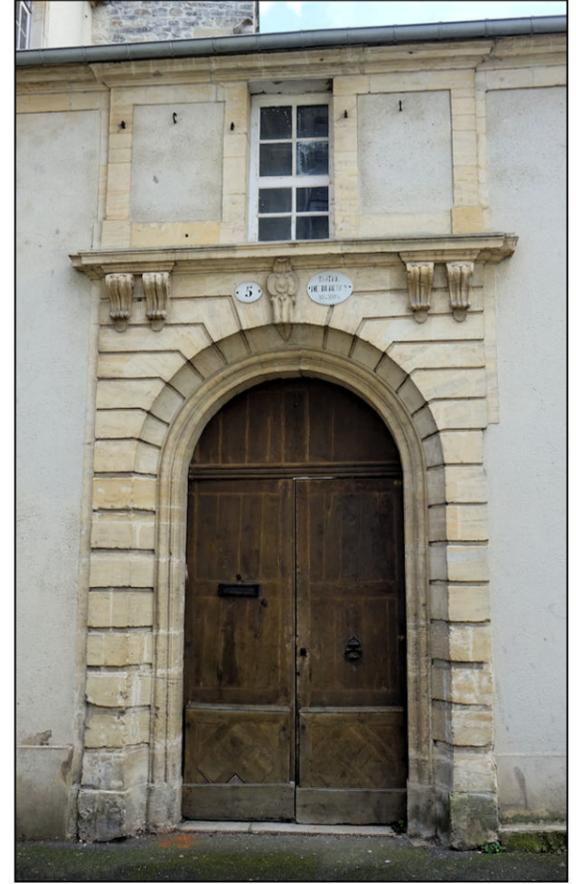


Fig. 3.2. Portail



Fig. 3.3. Enduit (aile ouest)



Fig. 3.4. Enduit (aile ouest)



Fig. 3.5. Enduit à faux-appareil (tour d'escalier)

<b>BAYEUX (Calvados)</b>		
<b>Hôtel de Rubercy</b>		
<b>Planche n°3 - Edifice</b>		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



Fig. 4.1. Salon (1<sup>er</sup> étage)



Fig. 4.2. Aile ouest (1<sup>er</sup> étage)



Fig. 4.3. Salon (1<sup>er</sup> étage)

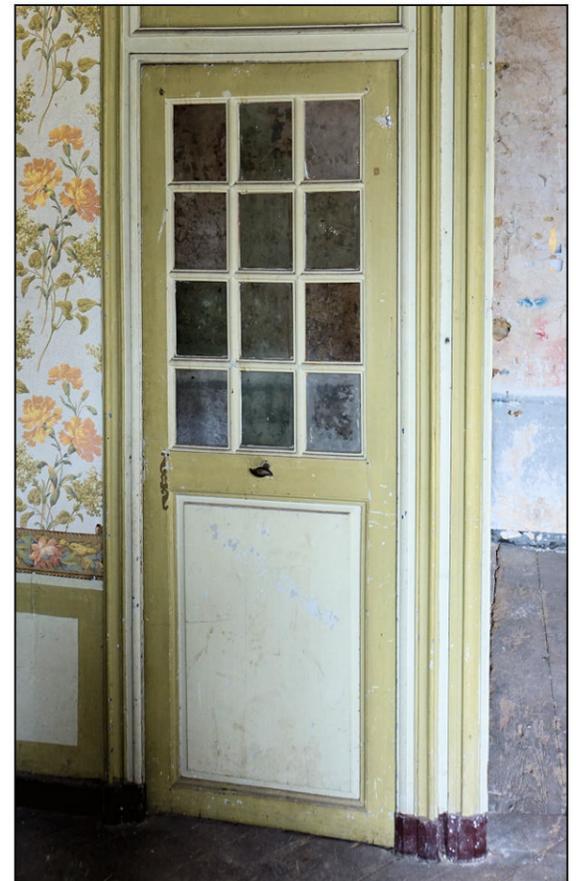


Fig. 4.4. Chambre / alcove (1<sup>er</sup> étage)



Fig. 4.5. Aile est (façade ouest)

<b>BAYEUX (Calvados)</b>		
<b>Hôtel de Rubercy</b>		
<b>Planche n°4 - Edifice</b>		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



Fig. 5.1. Élévation extérieure



Fig. 5.2. Élévation intérieure



Fig. 5.3. Élévation extérieure



Fig. 5.4. Pièce d'appui et appui en pierre



Fig. 5.5. Appui en pierre (aile est)

BAYEUX (Calvados)	Planche n°5 - Croisée		
Hôtel de Rubercy	A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



Fig. 6.1. Croisée / empreintes des targettes



Fig. 6.2. Targette



Fig. 6.3. Croisée / empreintes des targettes

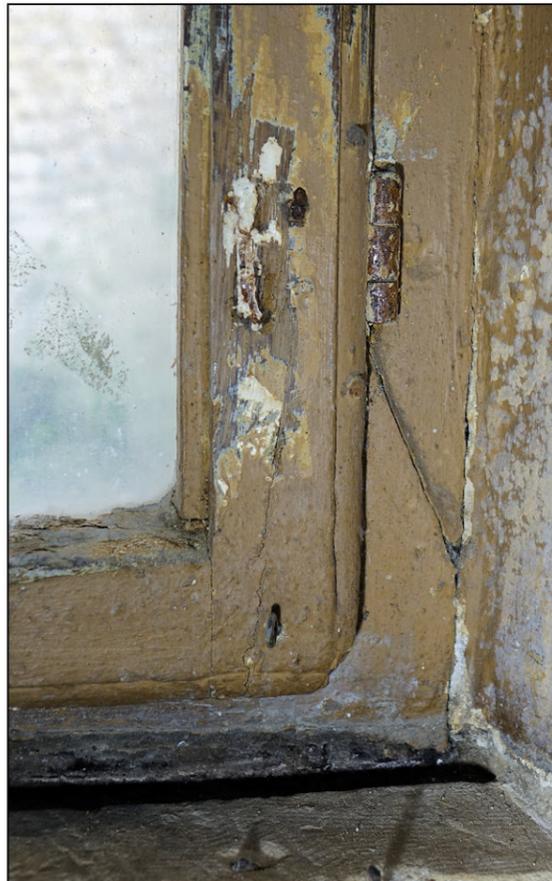


Fig. 6.4. Croisée / fiches



Fig. 6.5. Targette (revers)



Fig. 6.6. Châssis A (aile ouest / façade ouest)

<b>BAYEUX (Calvados)</b>		
<b>Hôtel de Rubercy</b>		
<b>Planche n°6 - Croisée et châssis</b>		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



Fig. 7.1. Elévation intérieure (A)



Fig. 7.2. Elévation extérieure (A)



Fig. 7.3. Pièce d'appui et jet d'eau (A)



Fig. 7.4. Fiche à gond et fiche à broche (A)



Fig. 7.5. Elévation intérieure (B)



Fig. 7.6. Fiche à gond et fiche à broche (B)

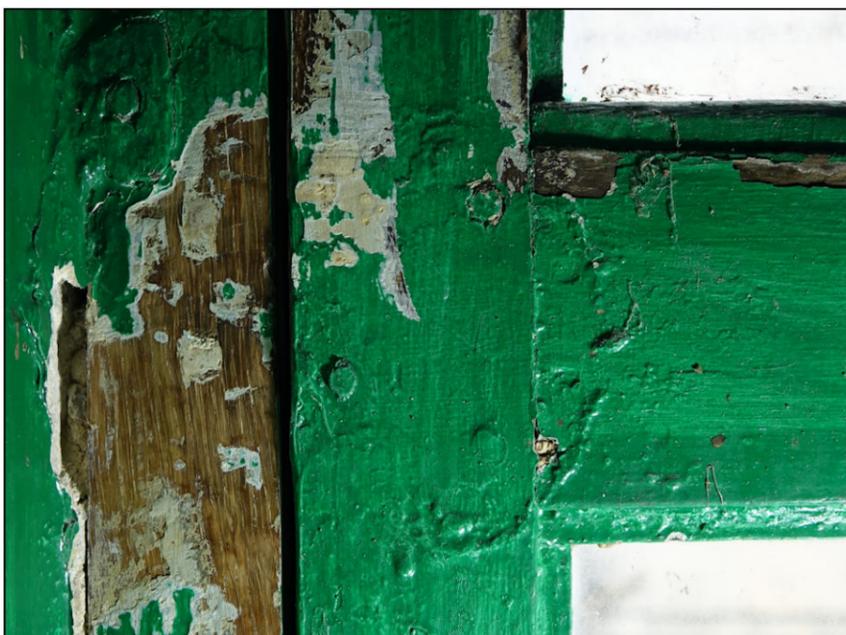


Fig. 7.7. Empreinte de la targette (A)

<b>BAYEUX (Calvados)</b>		
<b>Hôtel de Rubercy</b>		
<b>Planche n°7 - Châssis A et B</b>		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



Fig. 8.1. Portail (élévation extérieure)



Fig. 8.2. Portail (élévation intérieure)



Fig. 8.3. Portail (heurtor)



Fig. 8.4. Porte d'entrée (élévation extérieure)



Fig. 8.5. Porte d'entrée (élévation intérieure)

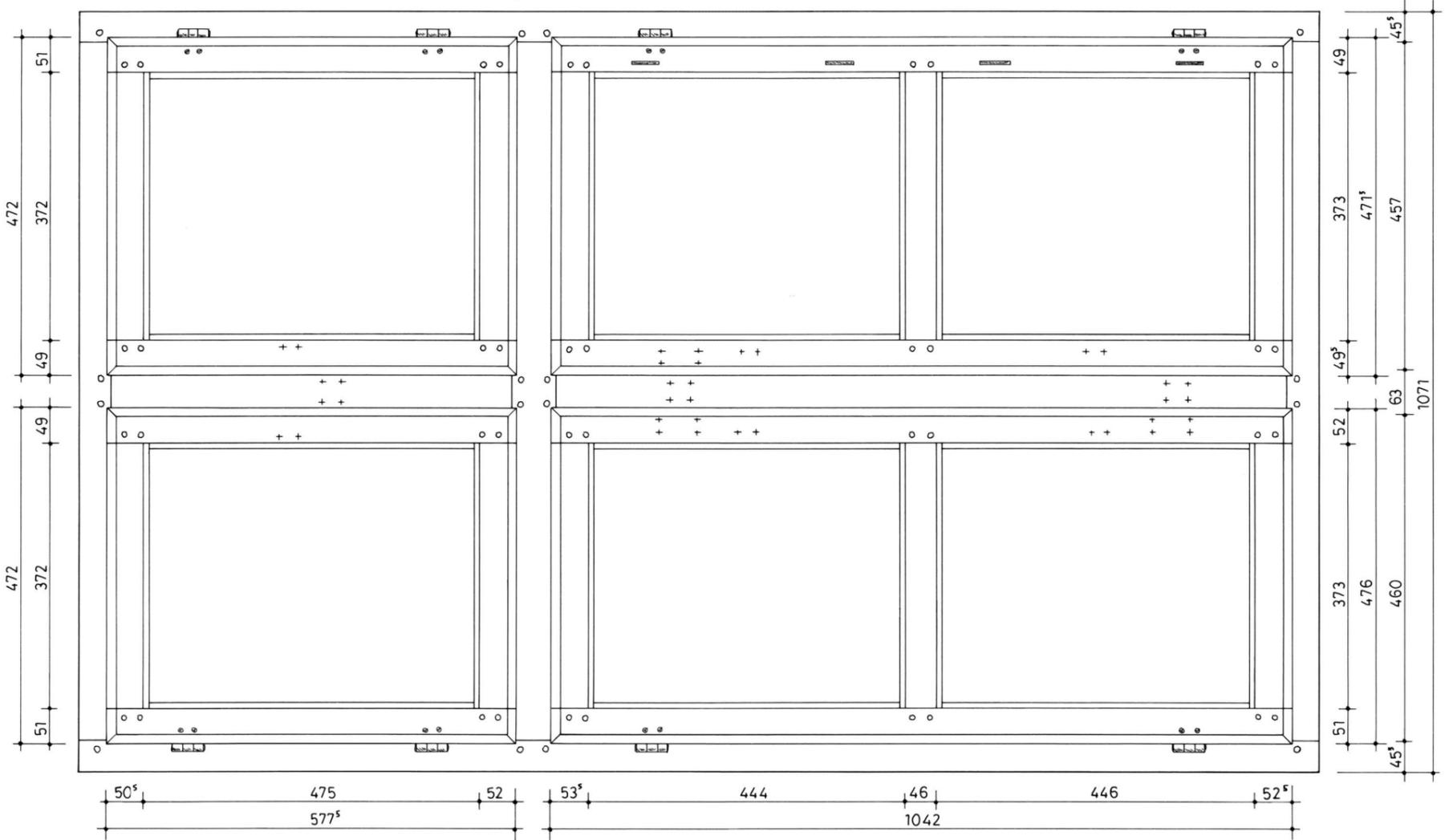
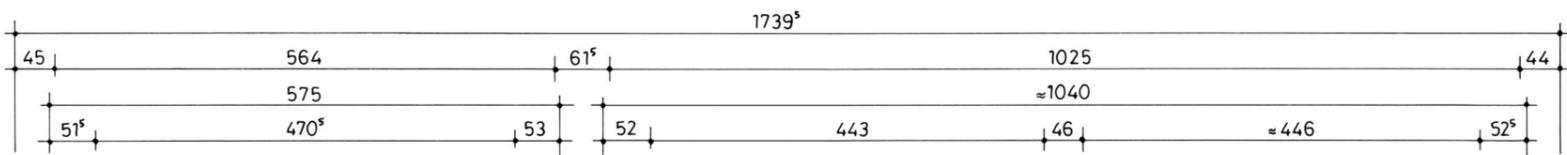
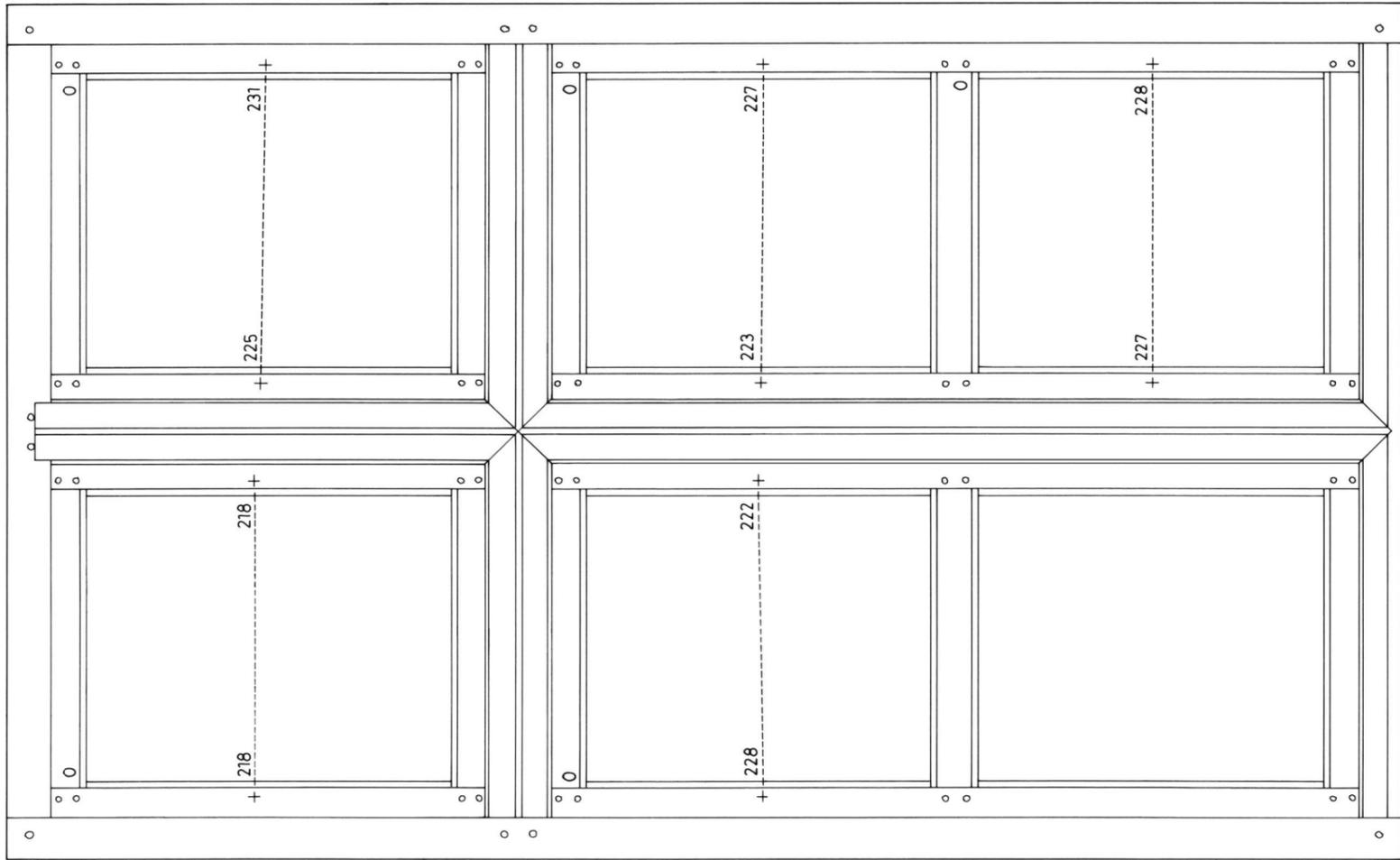


Fig. 8.6. Porte d'entrée (targette)



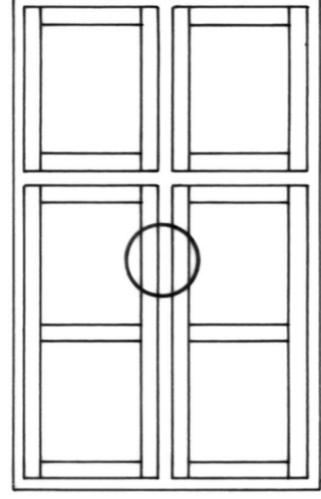
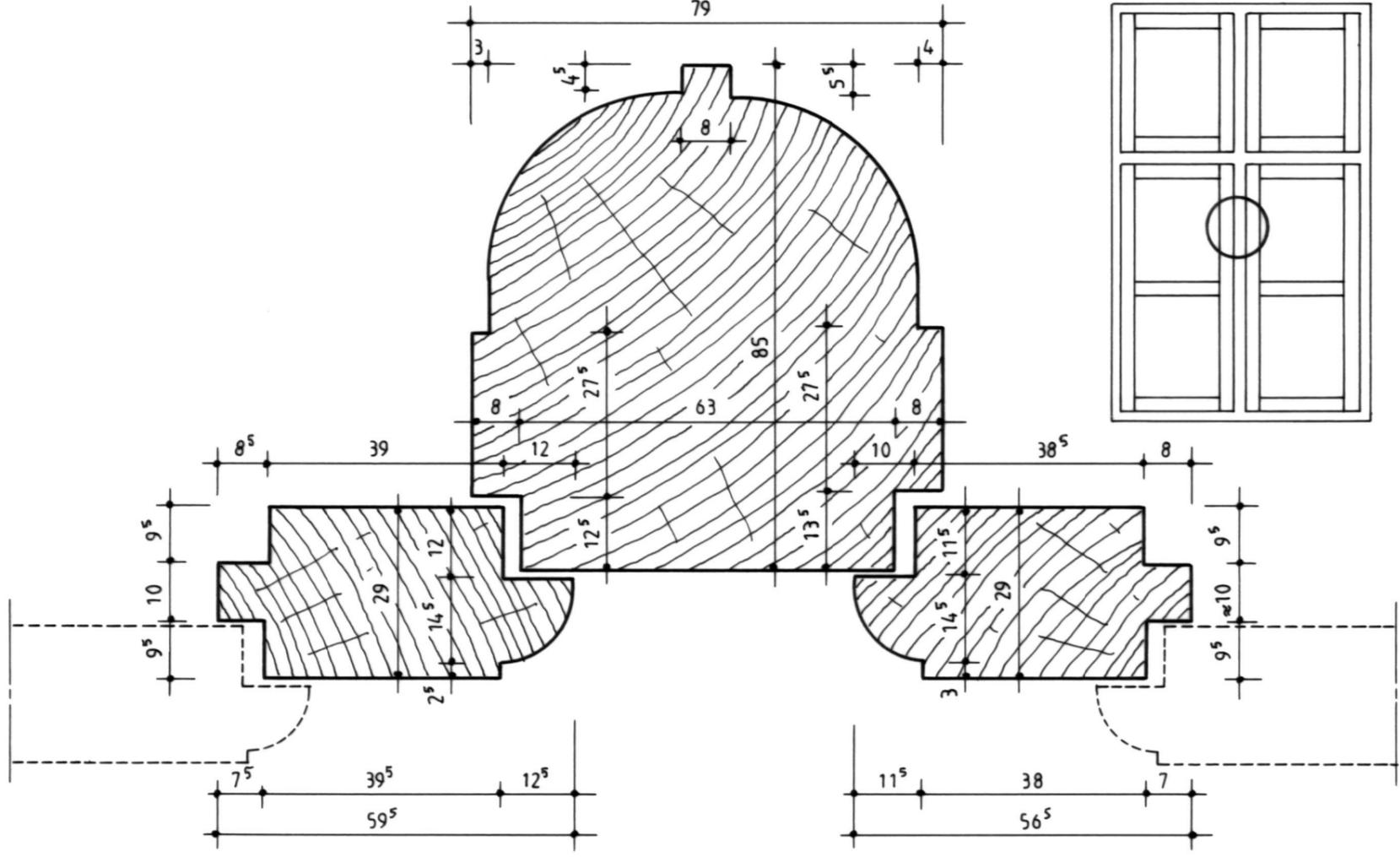
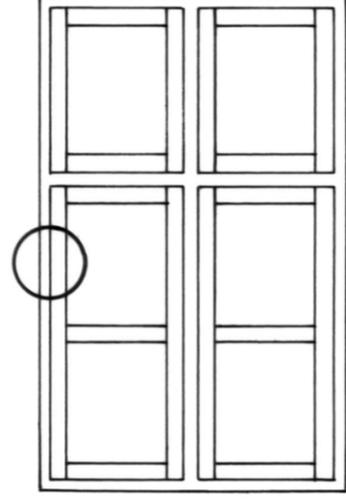
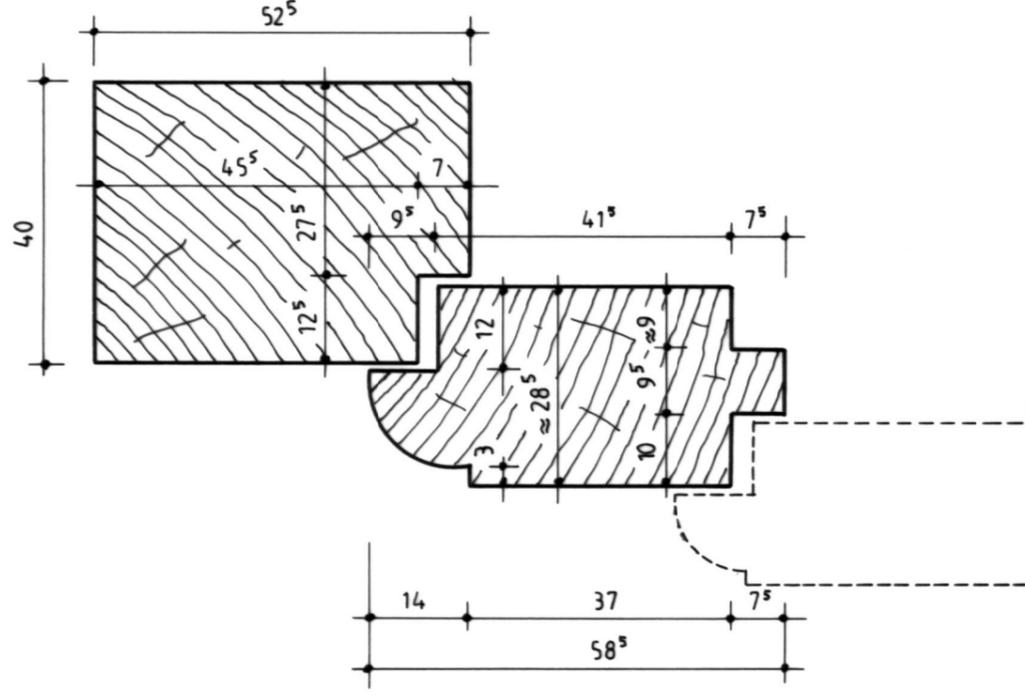
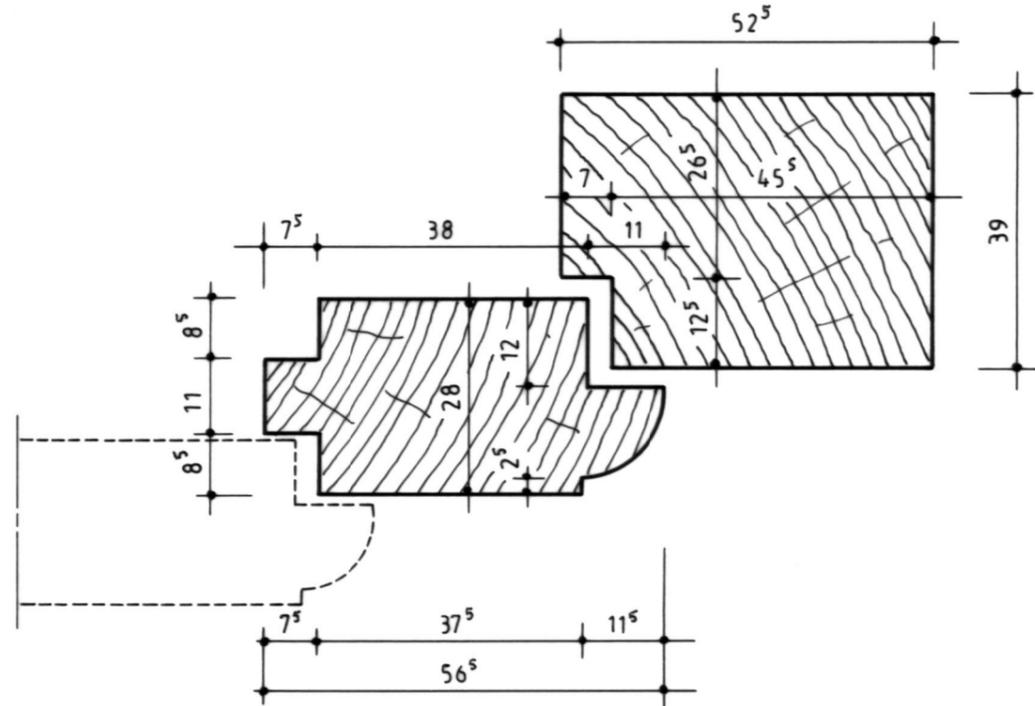
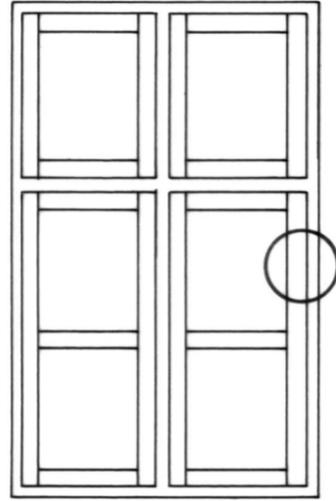
Fig. 8.7. porte d'entrée (imposte)

<b>BAYEUX (Calvados)</b>		
<b>Hôtel de Rubercy</b>		
<b>Planche n°8 - Portes</b>		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035

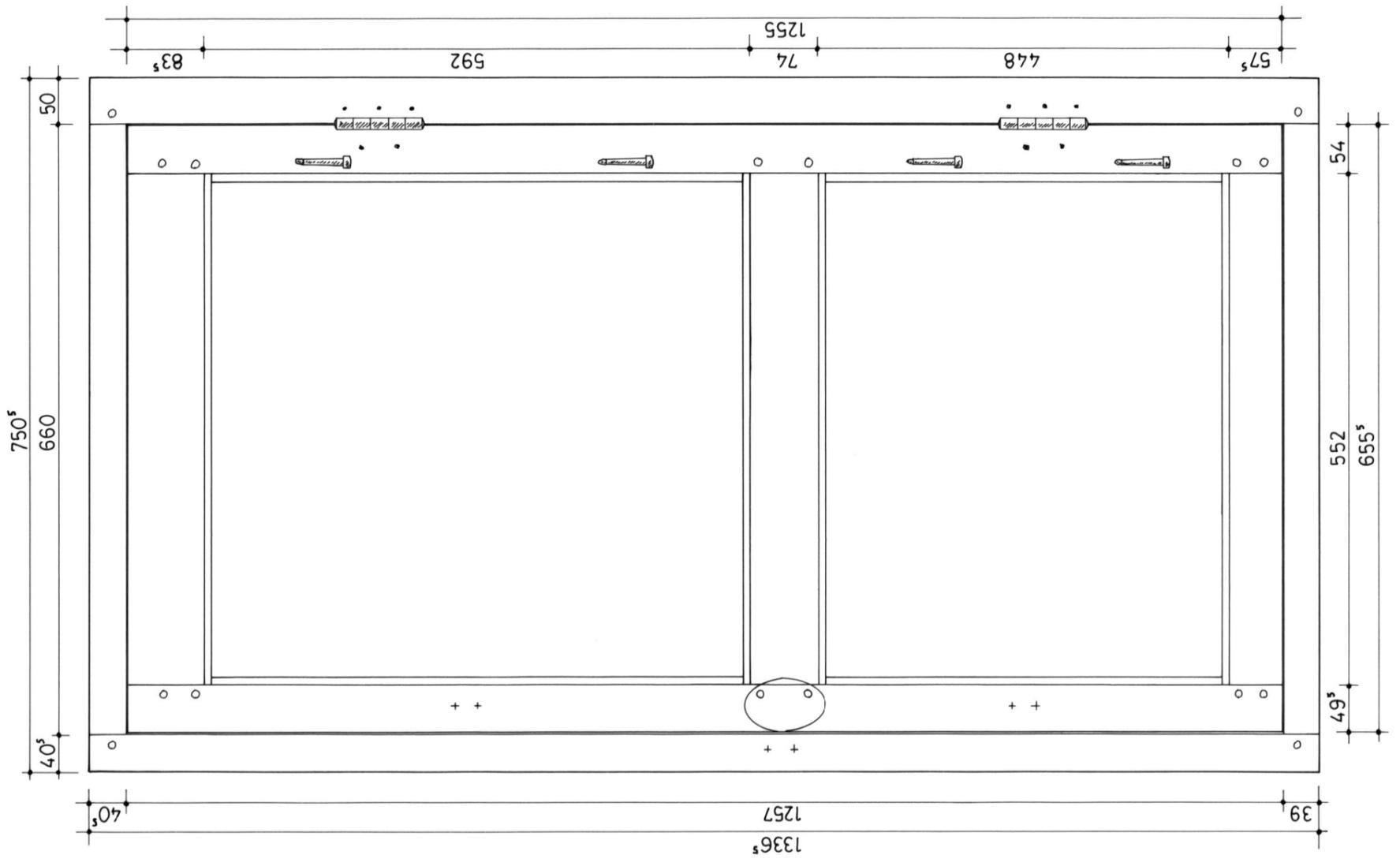
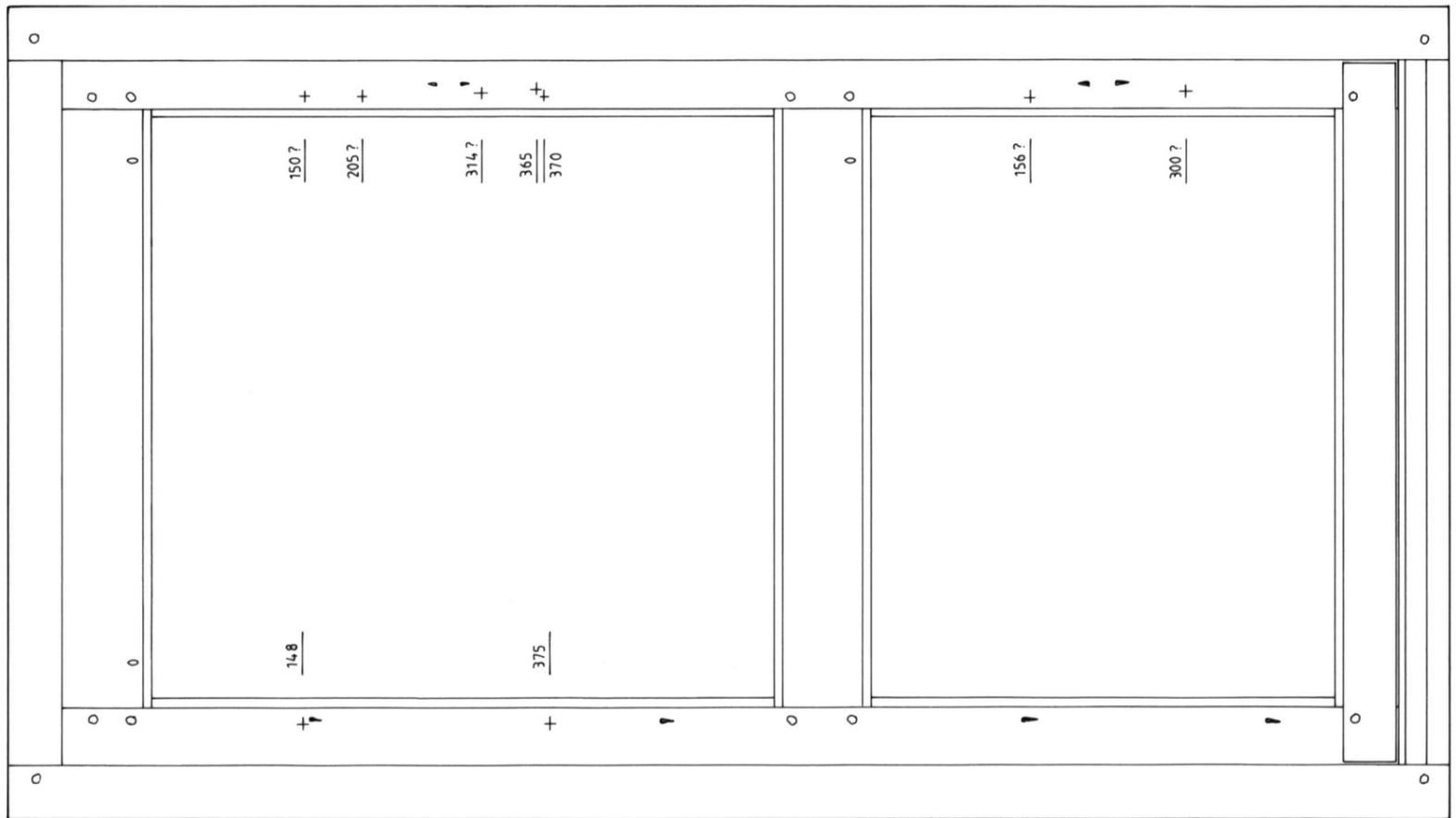


BAYEUX (Calvados)		Plan n°1 - Croisée / élévations int. et ext.		
Hôtel de Rubercy		A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035

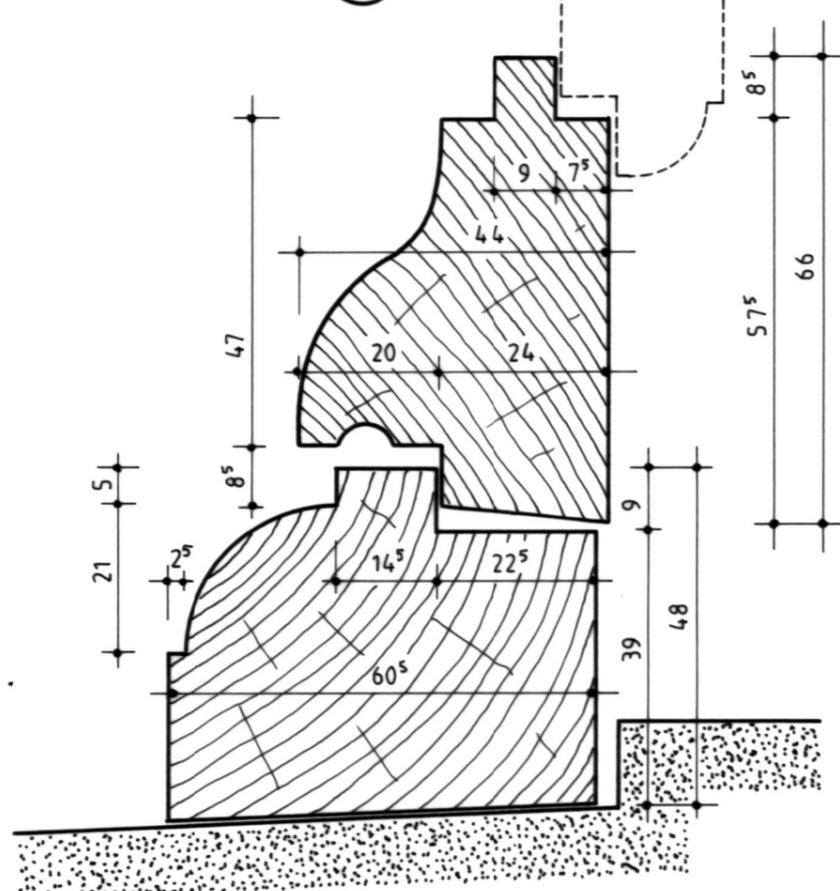
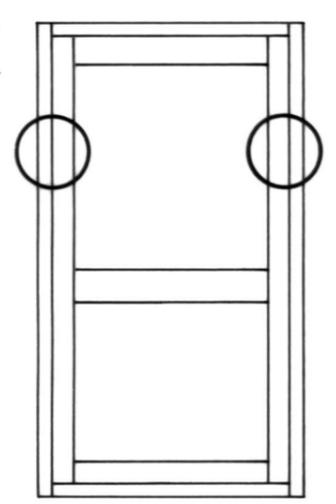
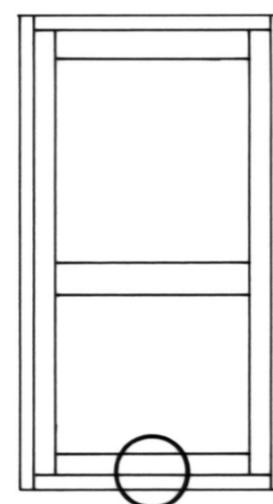
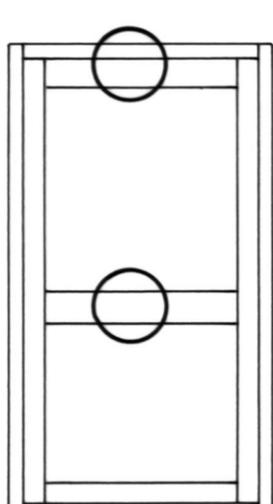
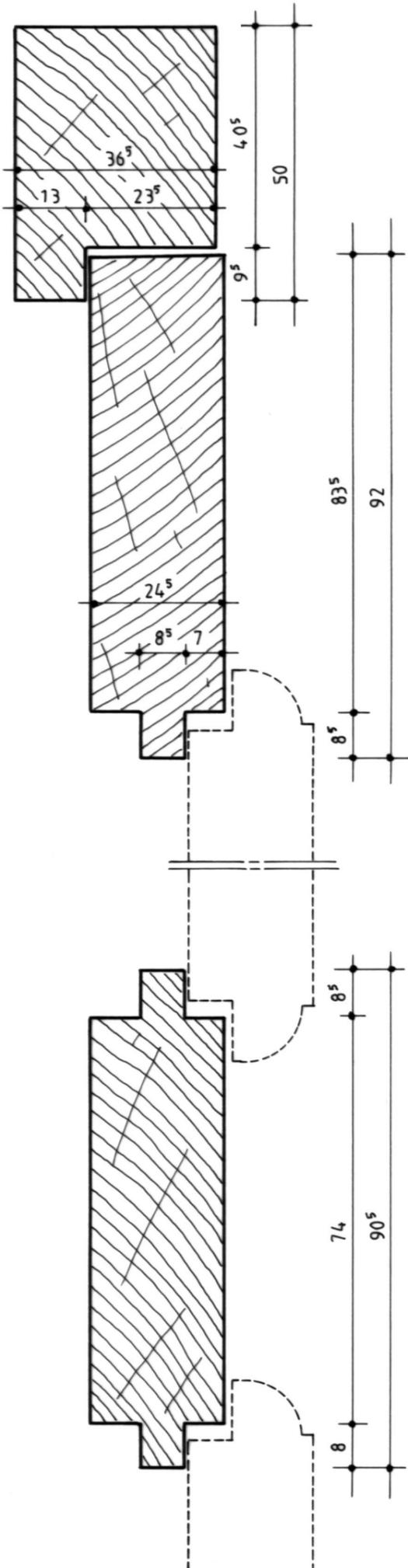
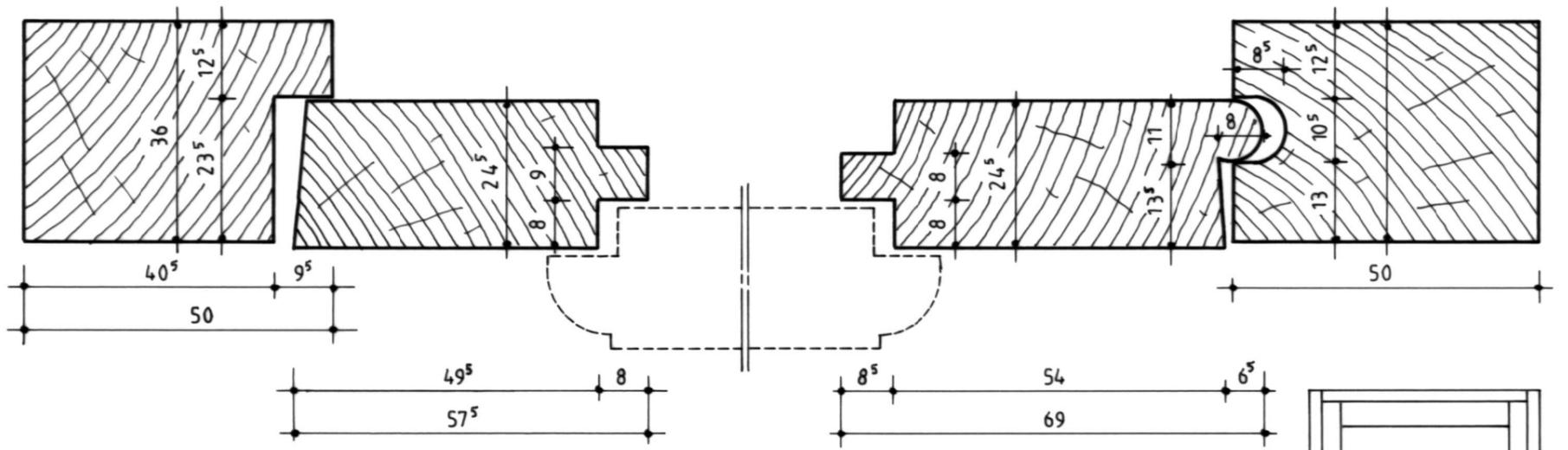
BAYEUX (Calvados)		
Hôtel de Rubercy		
Plan n°2 - Croisée / sections horizontales	2023	Etude n°14035
A. TIERCELIN		



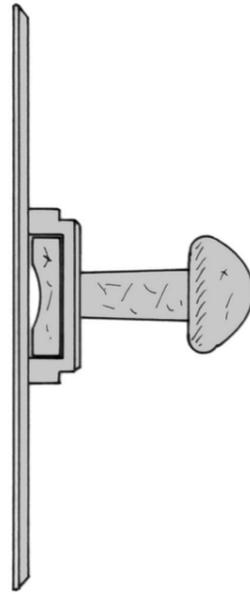
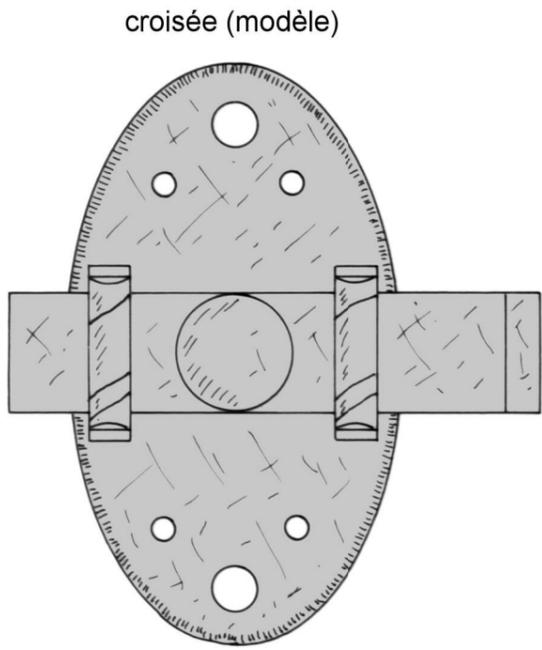




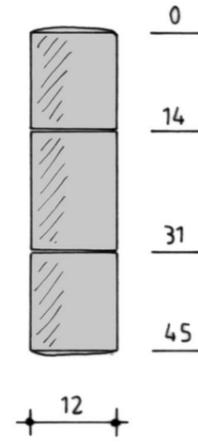
BAYEUX (Calvados)	Plan n°4 - Châssis / élévations int. et ext.		
Hôtel de Rubercy	A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



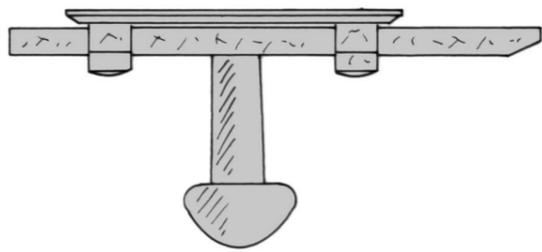
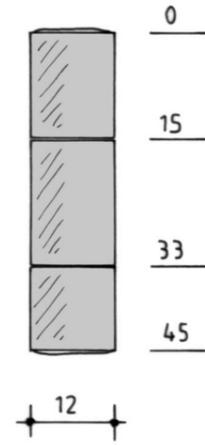
BAYEUX (Calvados)		
Hôtel de Rubercy		
Plan n°5 - Châssis / sections		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°14035



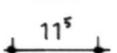
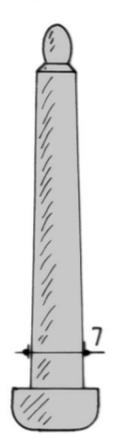
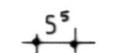
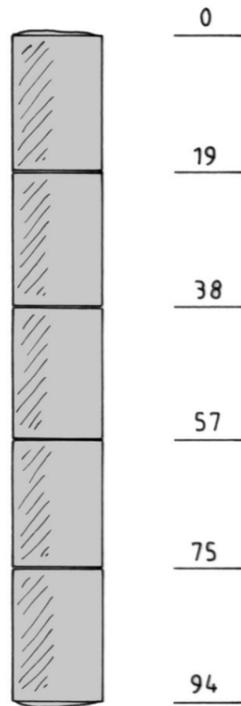
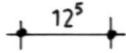
croisée  
vantail sup.



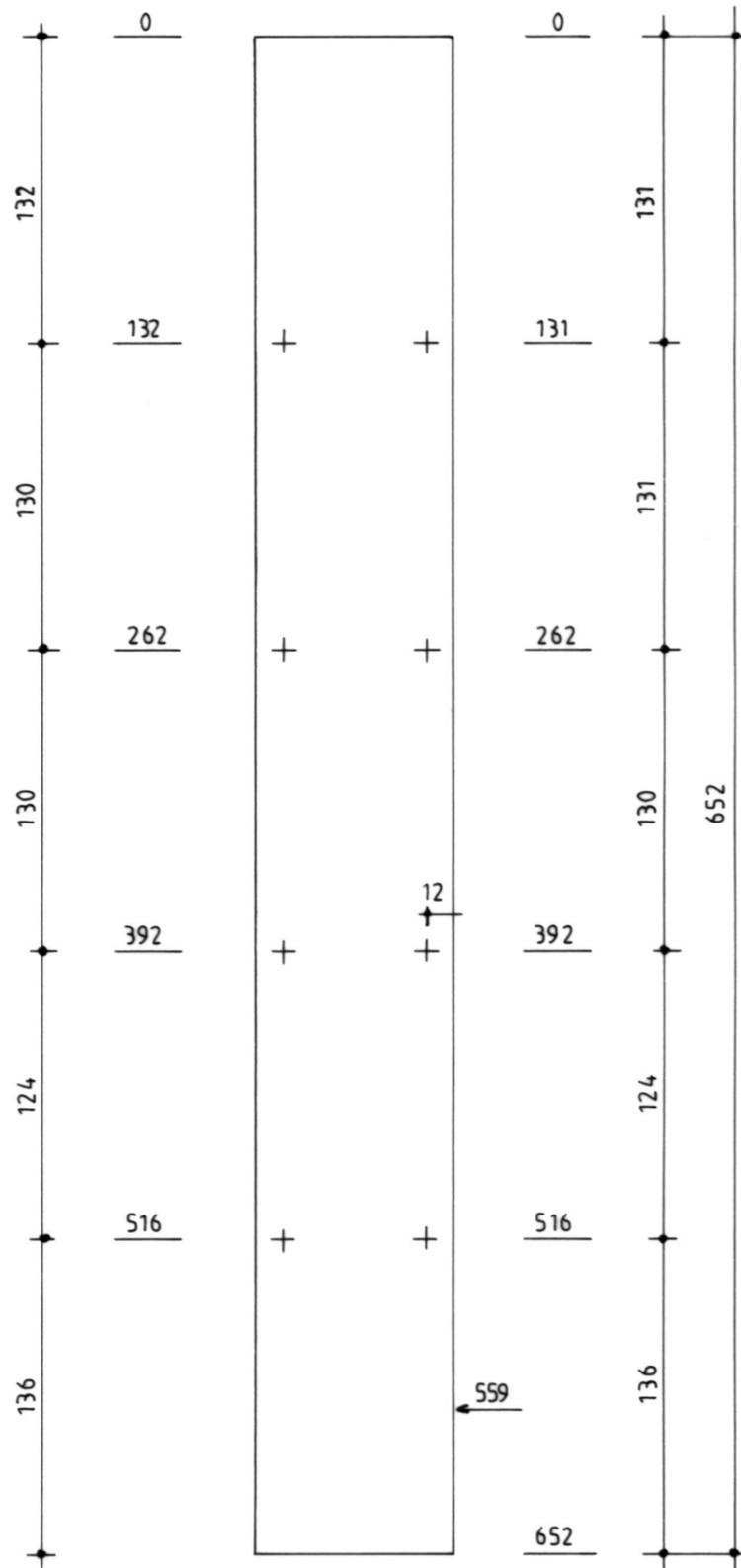
croisée  
vantail inf.



châssis



châssis



imposte de la porte d'entrée  
(emplacements des vergettes  
sur le meneau)

BAYEUX (Calvados) Hôtel de Rubercy	Plan n°6 - Croisée et châssis / serrurerie	
	A. TIERCELIN	Étude n°14035
	2023	